

## 1. EDITORIAL

Le SAVS 68 a connu en 2019 une activité légèrement en baisse comparée à celle de 2018 ; cette évolution est liée à une baisse du nombre de notifications adressées au service par la MDPH. La mission d'accueil, transférée en 2018 à la MDPH, a modifié le partenariat du SAVS avec les centres médico-sociaux, qui étaient auparavant les adresseurs principaux des SAVS. De nouvelles modalités de travail et de coopération ont dû être redéfinies.

Le recentrage des missions du SAVS sur l'investigation et l'accompagnement a fait l'objet d'une importante réflexion lors des groupes de travail menés dans le cadre de l'actualisation du projet de service, fin 2019. Recensement des besoins des personnes accompagnées et définition des prestations correspondantes constituent l'ossature de ce projet, qui regroupe dans une même dynamique le SAMSAH/SAVS 68 de Wintzenheim et le SAVS SDR de Neuf-Brisach, tous trois



gérés par l'ARSEA.

## 2. MISSIONS/PRESTATIONS DELIVREES

Conformément au cahier des charges, édité par le Conseil Départemental du Haut-Rhin en janvier 2010, les missions du Service sont déclinées comme suit :

- Accompagnement social et apprentissage de l'autonomie
- Veille sociale
- Expertise dans le cadre de la PCH
- Evaluation sociale

Le SAVS couvre un territoire de 29 communes (cantons de Wintzenheim et de Munster).

## 2.1 Nombre de personnes concernées par les missions :

La file active du SAVS est de 57 personnes en 2019 contre 65 en 2018.

Missions	Libellé	2018	2019
Mission d'accueil	Personnes accueillies	17	24
	<i>Dont en 1er Contact</i>	10	17
Mission d'accompagnement	Personnes accompagnées	65	57
Mission de veille		21	23
Investigations PCH		4	2
Evaluations sociales		0	2

Nous notons une augmentation de personnes reçues en premier accueil, mais une baisse du nombre de personnes accompagnées en file active, ce qui indique un décalage entre les besoins relevés lors de l'établissement de la notification et ceux exprimés lors du premier accueil.

### Commentaires sur l'activité :

**Mission d'accueil** : 24 personnes accueillies dont 17 en 1<sup>er</sup> contact.

**Mission d'accompagnement** : 57 personnes accompagnées contre 65 en 2018. Cette baisse est liée au fait que certaines personnes orientées n'expriment pas de besoins spécifiques auxquels peut répondre le service. Ces personnes ont donc été placées en veille.

**Veille sociale** : 23 personnes contre 21 en 2018

**Investigation PCH** : 2 personnes

**Investigation Sociale** : 1 personne

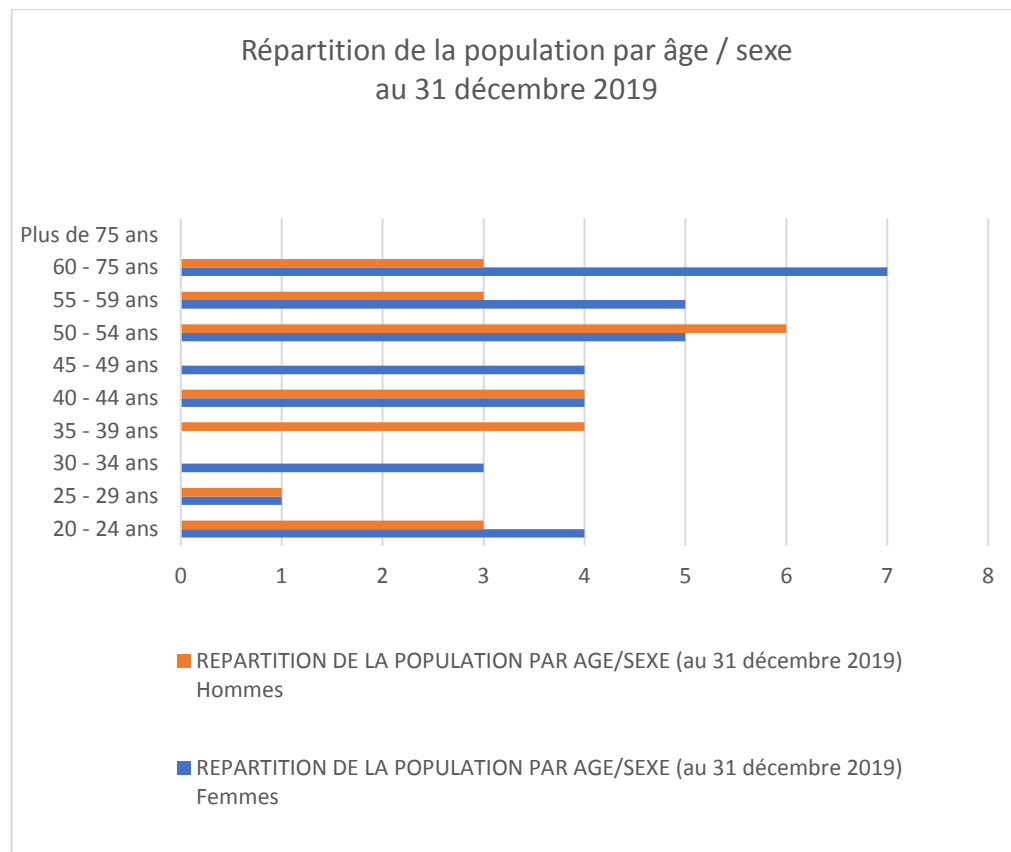
### NATURE DES ENTRETIENS EN LIEN AVEC LES MISSIONS

Typologie	Entretiens au Service	Visites à domicile	Entretiens ou démarches à l'extérieur
<b>Nombre</b>	<b>166</b>	<b>368</b>	<b>173</b>

Sur l'ensemble des rencontres et entretiens avec les personnes, 76% se font à l'extérieur du service (dont 68% au domicile des personnes). Le contact téléphonique reste un lien privilégié et prouve la disponibilité des professionnels pour garder le contact.

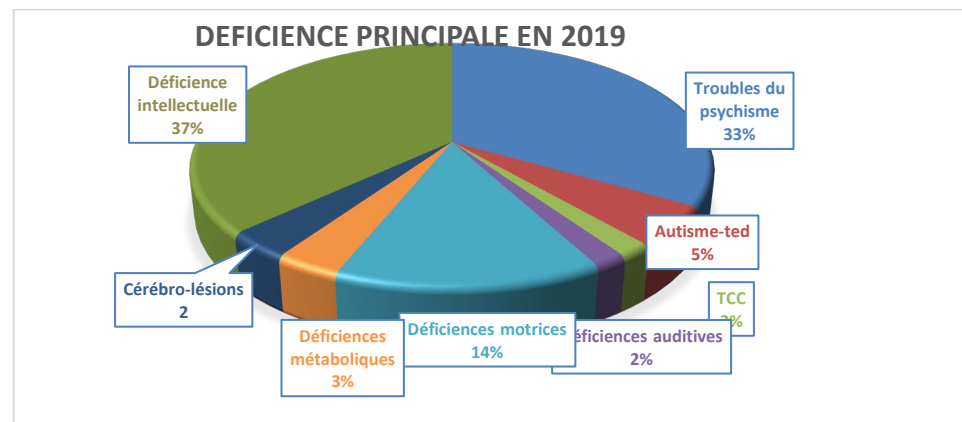
## CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION ACCOMPAGNEE :

### 2.2. Répartition de l'effectif par âge et par sexe

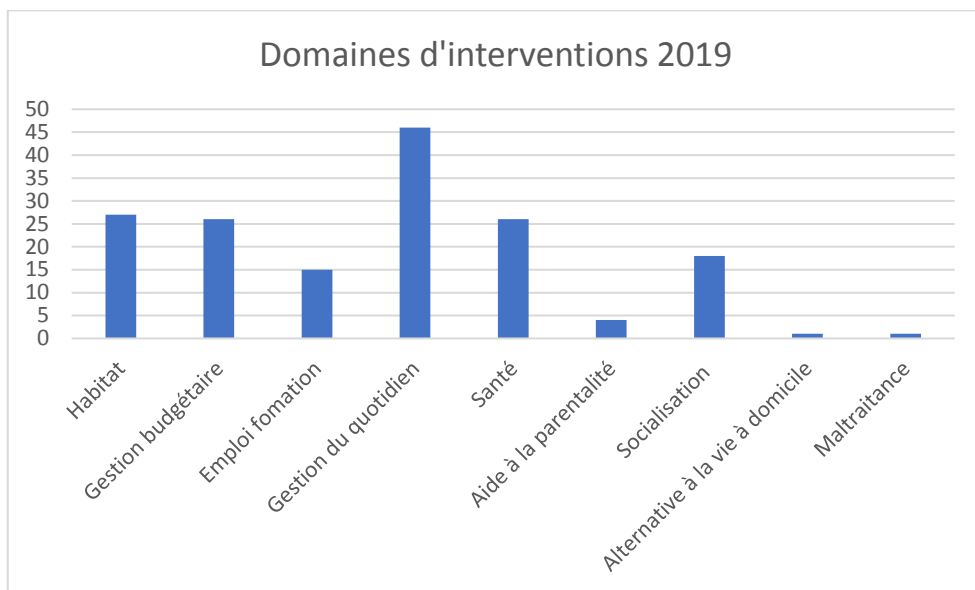


La population se compose de 34 femmes et de 36 hommes. La majorité de la population féminine a entre 20 et 24 ans, et entre 55 à plus de 60 ans. La majorité de la population masculine a entre 35 et 44 ans et entre 50 et 54. On note une augmentation du public jeune de moins de 25 ans et du public vieillissant. **Ces observations nécessitent d'adapter les prestations proposées mais également la formation continue des professionnelles.**

### 2.3. Type de déficience et /ou pathologie



**Commentaire :** les personnes accueillies souffrent majoritairement de déficience intellectuelle (37%), de troubles du psychisme (33%); en proportion moindre de déficiences motrices (14%). Les adaptations nécessaires à la prise en compte d'autres types de déficience sont réalisées en fonction des besoins repérés. Une mutualisation des pratiques (conseil, appui technique, relais accompagnement...) avec le SAMSAH est déjà bien amorcée.



**Commentaire :** les domaines d'interventions les plus importants sont la gestion du quotidien, l'habitat, la santé et la gestion budgétaire, tous domaines concourant au maintien de l'autonomie à domicile.

#### 2.4. Situation familiale

Composition du ménage	Nombre
Célibataire sans enfant	40
Célibataire avec enfant	10
Couple avec enfant	35
Couple sans enfant	72
Vivant avec son conjoint ou un membre de sa famille	27
Vivant seul	30
En colocation	0

**Commentaires :** 70% des personnes sont célibataires sans enfants, et 52.6% vivent seuls, ce qui explique le nombre important d'accompagnements portant sur la gestion de la vie quotidienne. On note 47% des personnes vivant en famille.

PROTECTION DU MAJEUR	Nombre de personnes
Non concerné	43
Tutelle	1
Curatelle simple	1
Curatelle renforcée	12
En cours	0

**Commentaire :** 24.5 % des personnes accompagnées relèvent d'une mesure de protection.

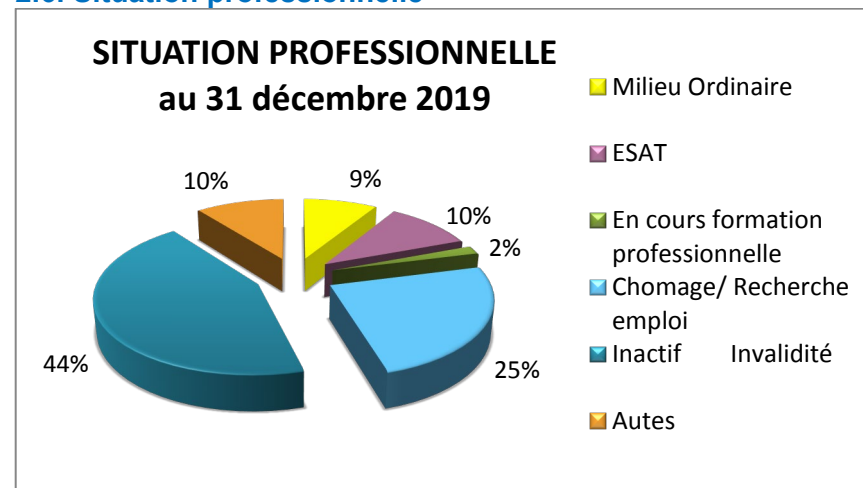
#### 2.1. Mode de logement

HABITAT	Nombre de personnes
Logement autonome indépendant	41
Logement chez un tiers	15
Hébergement en institutions	1
Sans domicile fixe	0

**Commentaires :** 72% des personnes vivent en logement autonome, et 26.3% vivent chez un tiers

Le maintien de l'autonomie est essentiel, il nécessite une construction permanente du lien avec les partenaires.

#### 2.6. Situation professionnelle



## Commentaires

44% des personnes sont sans activité professionnelle, contre 25% qui sont en recherche d'emploi. Certes l'insertion professionnelle est un axe de travail à mobiliser, pour autant, eu égard à l'avancée en âge, d'autres actes professionnels en lien avec la promotion de la santé, le maintien de l'autonomie et l'inclusion sociale sont à privilégier.

## 3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

### 3.1. Vie du service

#### Pour le service :

- **Mouvement du personnel :**  
Une nouvelle directrice Mme Weisslocker a pris ses fonctions en janvier 2019 à la suite de M. Luttringer.  
Un psychologue a été recruté à partir de septembre 2019 sur un 0.1142 ETP.
- **Actualisation du Projet Service pour un projet commun SAVS/ SAMSAH :** Organisation de groupes de travail avec les deux SAVS sur la réécriture du Projet de service commun aux trois services,
- **Evaluation interne commune aux deux SAVS :** Organisation de groupes de travail entre les deux SAVS et participation de personnes accompagnées et de partenaires.
- **Poursuite de la mutualisation** de l'organisation entre les deux SAVS et le SAMSAH (harmonisation du process d'admission et d'accompagnement).

#### Pour les bénéficiaires :

- **Actions collectives :** 4 animations ont été organisées durant l'année 2019 et proposées à l'ensemble des personnes accompagnées, soit :
  - o Un Repas estivale au Restaurant le Clos Alexis en présence de 20 personnes,
  - o Soirée bowling en présence de 21 personnes.
  - o Repas de Noël au restaurant La Ferme du Pape à Eguisheim, précédé d'une visite du Marché de Noël avec 18 personnes.
  - o 2 bénéficiaires du SAVS ont participé à un atelier cuisine.

### 3.2. Travail avec les familles

Les bénéficiaires étant adultes et avec un bon niveau d'autonomie, le travail avec la famille est essentiellement lié à la demande des bénéficiaires ou au soutien effectif que l'entourage familial peut être en mesure d'apporter. La demande peut se situer davantage au niveau d'un soutien apporté aux bénéficiaires dans les questionnements qu'ils rencontrent par rapport à l'éducation ou à la relation avec leurs enfants.

### 3.3. Promotion de l'inclusion

Le service informe et accompagne au GEM, installé à Colmar, les bénéficiaires qui le souhaitent, pour participer à des rencontres, des activités ou des sorties. Il peut selon les besoins les orienter vers les Réseau Santé Colmar. Un partenariat est en place avec la MJC le Cheval Blanc pour permettre une participation de bénéficiaires à certaines activités organisées au sein de la MJC.

### 3.4. Coordination des parcours des bénéficiaires

Le service contribue de manière importante à la coordination du parcours des bénéficiaires ; l'objectif de continuité dans la réponse apportée aux besoins des bénéficiaires est au cœur même de ses missions. Nombre des partenariats noués le sont dans cette optique.

### 3.5. Partenariats

La dynamique partenariale du SAVS est riche et diversifiée, elle contribue à une qualité d'accompagnement au quotidien. La participation active aux réseaux et rencontres partenariales s'est poursuivie tout au long de l'année :

- Réunion dans le cadre du réseau PRAPS (Programme Régional d'Accès à la Prévention et au Soins), participation au sous-groupe TSNH (Travailleurs Sociaux Nord Handicap).
- Rencontre avec les professionnels des Centres Médico-Sociaux couvrant le territoire des cantons de Wintzenheim et Munster pour échange d'informations concernant le fonctionnement des services.
- De manière générale, des liens de travail et de coopération sont établis avec l'ensemble des services et acteurs intervenant pour les

questions de logement, gestion financière, accès aux droits, accès à la santé.

#### 4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

Elle concerne 2 catégories distinctes :

##### 4.1. Formation professionnelle

- Participation aux réunions trimestrielles « *Travailleurs Sociaux Nord Handicap* » (TSNH) dans le cadre du PRAPS (2 personnes),
- Colloque Handicap et addictions : Quels accompagnements ? (1 personne),
- Formation prévention suicide (2 personnes), mutualisée avec le SAMSAH,
- Formation à l'Approche systémique (2 personnes), mutualisée avec le SAMSAH,
- Evolution de la famille et travail social : Recomposition / Coéducation / Handi-parentalité – Quels accompagnements ? JNF MAÏS Perpignan (2 personnes)
- Groupes d'Analyse de la Pratique Professionnelle pour le personnel non Cadre (8 réunions dont 5 en commun avec le SAMSAH) et Cadre (6 réunions).

##### 4.2. Modernisation des pratiques professionnelles :

**Harmonisation des pratiques entre le SAVS SDR, le SAVS 68 et le SAMSAH** : Réactualisation d'un projet de service commun, mutualisation d'outils...

**Poursuite de la réorganisation du fond documentaire** qui devient commun aux deux SAVS.

#### 5. RESSOURCES HUMAINES AU 31.12.2019

Evolution du personnel présent au 31/12 sur 3 ans (en ETP)

2017	2018	2019
3,80	2,4	2,2

Répartition du personnel par catégorie et type de contrat (en ETP)

Contrats	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	2,2	0,2		2			

Entre 2017 et 2019, du fait de la redéfinition des missions des SAVS par le CD68, le nombre d'ETP a diminué de 1,4 ETP : les fonctions d'encadrement (cadre intermédiaire), de secrétariat et les services généraux ont été mutualisés avec le SAMSAH 68. Le temps socio-éducatif dédié aux accompagnements est passé de 2,5 ETP à 2 ETP.

#### 6. CONCLUSION

L'année 2019, année de changement, a aussi été une année de consolidation et de construction :

- Consolidation des missions autour de l'investigation et de l'accompagnement social, conformément au cahier des charges du CD 68.
- Construction du SAVS de demain, au travers de l'actualisation du projet de service en commun avec le SAMSAH de Wintzenheim et le SAVS SDR de Neuf-Brisach, intégrant la nomenclature SERAFIN-PH et l'articulation entre l'évaluation des besoins et la définition des prestations en regard. Ce travail a été mené en concertation avec les 3 équipes, ainsi qu'avec la participation des bénéficiaires et des partenaires.

## **Perspectives 2020**

De cette réflexion ont émergé plusieurs axes de développement dont l'objectif est de proposer une réponse toujours plus adaptée et personnalisée aux personnes accompagnées, afin qu'elles puissent être au plus près de la réalisation de leur projet de vie.

Les pistes de développement retenues sont notamment :

- Favoriser l'inclusion sociale en développant l'accès à la culture, aux loisirs et au sport
- Développer les actions de soutien aux aidants et la mise en place de temps de répit
- Structurer les partenariats avec le secteur sanitaire pour améliorer la prévention et le maintien de la santé
- Créer le rapprochement et les articulations avec le secteur des personnes âgées pour prendre en compte l'avancée en âge des personnes accompagnées.

Annie WEISSLOCKER, Directrice et Dorothee RIESTERER, Cadre Intermédiaire (par intérim)